

**Réunion du Conseil Municipal
Du Lundi 27 janvier 2025 à 18h30
Salle du Conseil**

ORDRE DU JOUR

- Communication au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

- Vote du secrétaire de séance

AFFAIRES DELIBERATIVES :

RAPPORTEUR

1/ Coupe de bois : désignation de trois garants	LW
2/ Tarifs salon du Développement Durable : modification	MLM
3/ Indemnités des élus	MO
4/ Mise à jour annuelle du tableau des effectifs et des emplois	MO
5/ Modification des critères d'attribution du CIA	MO